



Commune de
La Peyratte

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2017

L'an deux mil dix-sept le six mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean-Claude GUERIN, Maire.

Présents : M. GUERIN Jean-Claude, M. RAUX Samuel, Mme PROTTEAU Joëlle, M. HERRIBERRY Dimitri, Mme RECOUPE Sylvie, Mme BREMENT-MARQUIS Monique, M. FRANCOIS Xavier, Mme PILLOT Marguerite, M. JAMONNEAU Claude, Mme BUTET Laetitia, M. GUILBAUT Bernard, Mme BEAUFORT Magalie et M. GOURBEAU Benjamin

Absents : Mme MICHEAU Séverine, M. DUBOIS Victorien

Pouvoir : M. DUBOIS Victorien a donné pouvoir à M. JAMONNEAU Claude

Secrétaire : M. RAUX Samuel

Début de la séance à 20h30

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 janvier 2017 :

Aucune observation

Vote : 14 POUR

DELIBERATIONS

→ PLAN DE FINANCEMENT DETR MILLE CLUB MODIFIE

Monsieur le Maire présente le plan de financement de la restructuration et de la réhabilitation de la salle dite « Mille Club » modifié en raison des derniers devis du contrôle SPS et technique :

Dépenses		Recettes	
Frais d'études	44 463,80	DETR (30 %)	116 839,14
Maîtrise d'œuvre	39 828,80		
SPS, plan topo	4 635,00		
		Département :	
		Aide à la décision	2 000,00
		Aide aux Travaux (CAP 79)	44 530,00
Travaux	345 000,00	Autofinancement	226 094,66
TOTAL HT	389 463,80	TOTAL HT	389 463,80

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver ce plan de financement.

VOTE : 14 voix pour,

- Donne un avis favorable à la demande de subvention DETR et adopte le projet
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents si référents

De plus, il fait part que le plan de l'esquisse est à revoir avec le cabinet Bodin n'étant pas complètement conforme à leurs attentes. La terrasse devrait se continuer de part et d'autre de l'entrée du bâtiment de manière à compenser les dénivelés. Même si sa réalisation n'est pas comprise dans le plan de financement, l'esquisse finale serait appréciée par la DRAC.

→ AUGMENTATION DE L'INDICE DE REFERENCE DES ELUS

Monsieur le Maire annonce qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, l'indice brut de référence actuel 1015 passe à 1022 ce qui correspond à l'indice majoré 826. Il demande aux membres du conseil de se prononcer sur cette augmentation.

Après discussion, les membres du conseil ont décidé de voter contre cette augmentation pour marquer symboliquement leur engagement citoyen.

VOTE : 10 voix contre et 4 abstentions

→ CESSION CHEMIN PRIVE

Monsieur le Maire fait part de la demande en date du 11 janvier 2017 de Monsieur GABORIAU Alain par laquelle il est proposé à la commune de la Peyratte la cession du chemin privé cadastré section F N°878 situé au lieu-dit « Le Breuil ». Le propriétaire souhaite vendre la parcelle à la commune moyennant l'euro symbolique.

Après discussion, les membres du conseil ont décidé de :

- Procéder à l'acquisition pour l'euro symbolique auprès de Monsieur GABORIAU de la parcelle N°878.
- Procéder à un nouveau bornage de la parcelle F N°878, afin de délimiter la partie qui sera achetée par la commune, et la partie qui restera la propriété de Monsieur GABORIAU ; les frais de bornage seront à la charge de la commune ; un plan est joint à la présente délibération indiquant la zone qui sera achetée par la commune de la Peyratte.
- Procéder à l'échange des chemins entre la commune et Monsieur GUITTON Frédéric pour que le chemin entre la VC 15 et le Breuil devienne communal,
- Demander au notaire de dresser l'acte d'acquisition,

VOTE : 14 voix pour

- Donne un avis favorable à la cession du terrain situé « Le Breuil »

→ DEMARCHE POUR LE MARCHE DE RESTAURATION

Monsieur le Maire fait part du dossier de portage de repas à domicile suivi par le CIAS. Il donne l'état des lieux suivant :

Secteurs	Liaison	Prix de vente TTC	Nombre de repas en 2016
Thénézay et Communes du canton	Froide	9.01	6 162
Gourgé	Froide	7.90	2 477
Ménigoute et Communes du canton	Chaude	9.35	6 130
Vasles et Communes du canton	Chaude	9.35	5 953
Le Tallud	Chaude	7.93	3 656
Allonne	Chaude	11.00	1 161
Parthenay	Froide	8.03	557
Secondigny	Chaude/froide	-	-

Le CIAS souhaite harmoniser la prestation sur le territoire. Un cahier des charges commun devrait être proposé malgré les différences de prestations dans chaque secteur.

L'appel d'offre pour la prestation sur le secteur du Thénézéen doit être envisagée dès que le cahier des charges sera prêt, avec les conditions de marché actuelles (cantine, portage, Résidence Les Rocs).

→ DOSSIER EGLISE

Monsieur le Maire explique qu'il a reçu la visite de Monsieur Yvan FAYT, collaborateur de Madame NIGUES. Lors de cette entrevue, Monsieur Yvan FAYT a rappelé que le conseil municipal devait délibérer soit sur la 1^{ère} tranche des travaux ou soit sur la globalité de la restauration de l'église afin de déposer une demande de subvention auprès des services de la DRAC. En effet, la DRAC souhaite débloquer la subvention sur l'ensemble des travaux pour maîtriser la rénovation de l'église classée. S'en suivra les demandes d'aide sur l'ensemble du programme.

Les élus trouvent qu'une réunion serait nécessaire avec le cabinet NIGUES ainsi que les services de la DRAC pour pouvoir faire le point sur le dossier et connaître l'avancée des démarches administratives, toutefois, il fait part qu'un courrier à l'INRAP a été envoyé pour faire le diagnostic archéologique.

RAPPORT DES COMMISSIONS

➤ **Rapport de M. Samuel RAUX – adjoint délégué à la commission voirie,**

Monsieur RAUX Samuel annonce que 70 kms de fossés sont curés. Les radars seront posés jeudi 9 mars. Lundi 13 mars, un rendez-vous est fixé avec l'entreprise Pelletier pour la continuité de la rue des 4 Vents et pour la création d'un rond-point sur la route de Forge à Fer.

➤ **Rapport de M. Dimitri HERRIBERRY – adjoint délégué à la commission animation,**

Monsieur HERRIBERRY Dimitri annonce que le prochain bulletin devrait être distribué vers le 10 mai. La fête de la musique, le 14 juillet sont en cours de préparation. Il informe que beaucoup d'autres manifestations vont avoir lieu : Les Rencart's, Festival Ah et l'arbre de Mai.

De plus, la documentation Les Peyrandos va être de nouveau éditée et mise sur le site internet.

➤ **Rapport de Me. Joëlle PROTTEAU – adjoint délégué à la commission cimetière,**

Madame PROTTEAU Joëlle fait part que 48 tombes vont pouvoir être reprises. Elles ont été répertoriées avec Madame RECOUPE Sylvie sur le terrain.

Elle informe aussi que les cages des ragondins ont été délivrées aux personnes concernées.

INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu par Monsieur GAUTRAULT qui souhaiterait éclairer un édifice en bleu pour la lutte contre l'autisme en Deux-Sèvres.
- 2 devis de DME concernant la réfection de l'étanchéité du toit en terrasse de la Résidence Les Rocs sont présentés. Les membres du conseil proposent de s'adresser également à la SMAC et SOPREMA situés à Poitiers pour comparer les offres.
- Monsieur le Maire informe que le courrier auprès de la DREAL concernant le PLU a été envoyé. Ils ont un délai de 2 mois pour répondre. Le dossier suit son cours.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par Madame BATHO remerciant les élus pour maintenir l'indemnité compensatoire de Handicap Naturel pour les agriculteurs.
- Une demande avait été faite auprès des Domaines pour la valeur du terrain à Madame PAILLIER. Il s'avère que depuis le 1^{er} janvier 2017, les seuils de consultation ont été fixés à 180 000€, et donc le service ne rend plus d'avis pour ces opérations. Cependant, un prix d'achat négocié sur une base de 4€/m² pour ce terrain leur paraît conforme aux valeurs du marché.
- Madame BREMENT-MARQUIS soulève le manque d'information au sujet du ramassage des ordures ménagères. Elle constate que Monsieur le Maire aurait pu voter contre le projet au lieu de s'abstenir et demande les raisons de son abstention.
- Le projet de maison de retraite et la MAS avance et les commissions travaillent, actuellement, avec Monsieur GILET pour finaliser les besoins architecturaux pour ensuite déposer le permis de construire.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE 27 MARS (VOTE BUDGET) 2017 A LA MAIRIE

FIN DE SEANCE A 22H30